



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Demande de réouverture du Col du Portillon

Question écrite n° 42338

Texte de la question

M. Joël Aviragnet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la fermeture du col du Portillon (31). Le col du Portillon deuxième axe routier vers l'Espagne en Haute-Garonne, est fermé dans le cadre du contrôle aux frontières et la lutte contre le terrorisme depuis dix mois. La fermeture de cet accès direct vers le Val d'Aran provoque l'incompréhension des sociaux-professionnels, des élus et des habitants. En effet, le col du Portillon, à la frontière de la France et de l'Espagne permet de relier le Val d'Aran et le Luchonnais. Ce col est emprunté par les Espagnols pour visiter Bagnères-de-Luchon et ses environs mais aussi pour consommer dans la vallée du Luchonnais, qui offre une qualité de services importante. Depuis le 6 janvier 2021, le col du Portillon est donc fermé à la circulation par arrêté préfectoral dans le cadre du « contrôle aux frontières et à la lutte contre le terrorisme », cela s'expliquait dans le contexte de fermetures des frontières en raison de la pandémie de covid-19. Néanmoins, avec le recul de l'épidémie, la fermeture du col du Portillon ne semble plus justifiée. D'autant que la plupart des cols pyrénéens ont rouvert, comme récemment celui de Lizarieta à Sare dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Aujourd'hui, l'économie de la vallée du Luchonnais est en difficulté du fait de cette fermeture du col du Portillon. L'absence de circulation en provenance de l'Espagne pèse fortement sur la santé financière des entreprises, particulièrement tributaires du tourisme espagnol. En outre, la fermeture du col du Portillon oblige les habitants de la vallée du Luchonnais à effectuer un détour important jusqu'au « point de passage autorisé » à la frontière espagnole de Melles - Pont-du-Roy pour se rendre en Espagne. Soit un détour de 45 minutes (37 kilomètres). Aussi, il lui demande d'assurer le plus rapidement possible la réouverture du col du Portillon.

Données clés

Auteur : [M. Joël Aviragnet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42338

Rubrique : Travailleurs indépendants et autoentrepreneurs

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7932

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)